

Statistiques sensibles au genre

Atelier de formation 17-18 Janvier 2017, Djibouti
DISED et SESRIC

Modules

1. Background, historique et engagements
2. Cartographie des utilisateurs et besoins
3. Sélection des domaines et indicateurs
4. Processus d'intégration de la perspective genre
5. Présentation et diffusion
6. Axes d'une feuille de route pour la mise en œuvre

Axes du module

- Conférences internationales et le genre
- Importance de l'approche genre
- Programmes, agendas et engagements internationaux, régionaux
- Expérience marocaine
- Concepts et définitions
- Exercices et études de cas

Introduction

« Le genre n'est ni statique ni inné mais acquiert une signification construite socialement et culturellement au fil du temps. Le genre est « la signification sociale donnée aux différences biologiques entre les sexes. C'est une construction idéologique et culturelle qui trouve néanmoins son expression dans le domaine des pratiques concrètes dont elle influence à son tour les résultats. Elle influe sur la répartition des ressources, des biens et du travail, sur la participation aux prises de décision et au pouvoir politique, ainsi que sur la jouissance des droits au sein de la famille et dans la vie publique. En dépit des variations entre les cultures et dans le temps, les rapports entre sexes se caractérisent dans le monde entier par un partage asymétrique du pouvoir entre les hommes et les femmes. Ainsi, le sexe est-il un facteur de stratification sociale et ce, au même titre que la race, la classe, l'appartenance ethnique, la sexualité et l'âge. On comprend dès lors mieux la représentation sociale des identités sexuelles et la structure inégalitaire du pouvoir qui caractérise les relations entre les sexes ». Tiré du manuel des indicateurs des droits humains (HCDH).

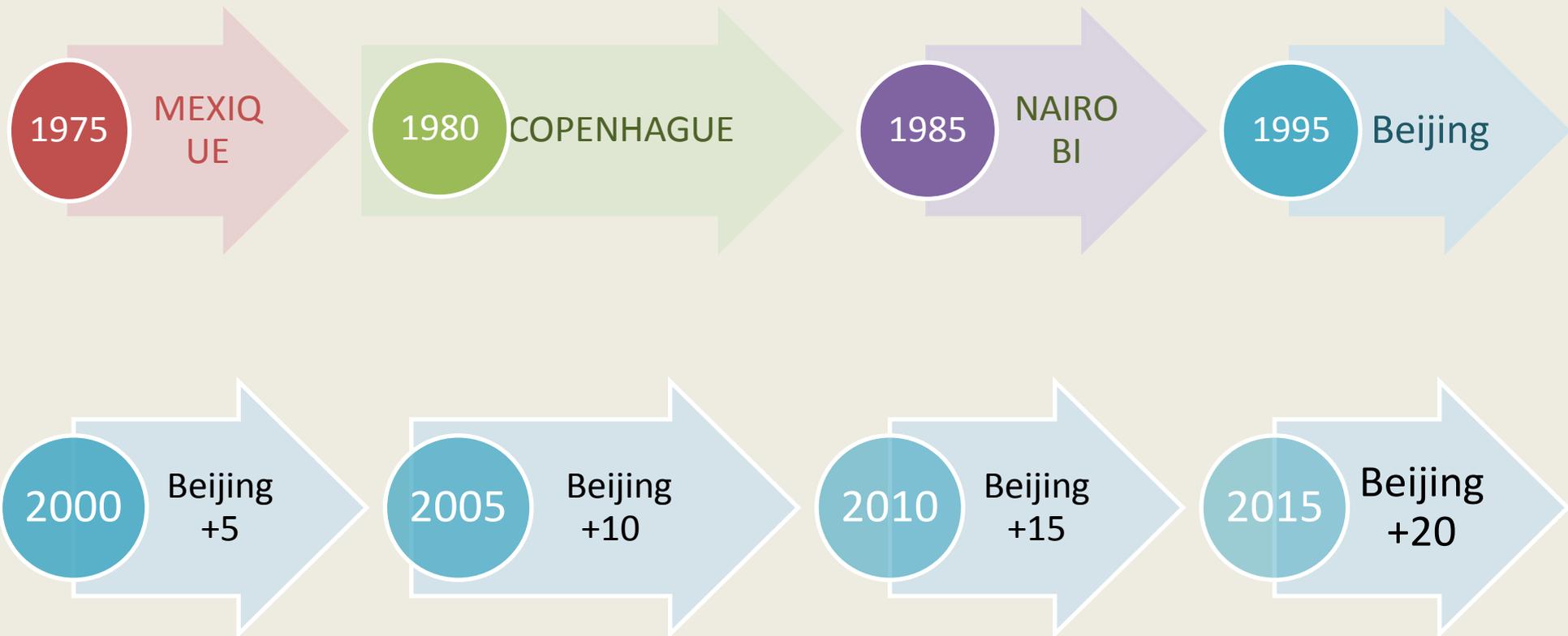
Conférences internationales et le genre

- Depuis plusieurs années : gouvernements et organisations de développement accordent une priorité importante à la problématique de genre,
- Ont arrêté conjointement leurs orientations stratégiques et conçu des politiques.
- Les gouvernements, la communauté internationale et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé,
- Ils ont été sollicités pour trouver des solutions aux questions critiques.
- Un consensus global sur la relation fondamentale entre développement durable et égalité des sexes.
- Un engagement solennel pour le concrétiser.

Globalement

une reconnaissance par les conférences mondiales traduisant une prise de conscience de la part des agences internationales et des gouvernements, en faveur d'une approche plus globale de la perspective genre que les changements et le développement de l'ensemble de la société ne peuvent avoir lieu, sur divers sujets, si la question de genre n'est pas au cœur des préoccupations.

Conférences mondiales des NU sur la femme



Avant Beijing

Quelque dates clés dans la réalisation de l'égalité

1946	Création de la Commission de la condition de la femme	<ul style="list-style-type: none">▪ Commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies. Se réunit annuellement,▪ Mandat : promouvoir les droits des femmes et suivre la situation des femmes dans le monde.
1952	Adoption de la Convention sur les droits politiques de la femme	<ul style="list-style-type: none">▪ Premier instrument juridique,▪ Adopté par l'Assemblée Générale pour Le droit des femmes de voter, de détenir et d'exercer des fonctions publiques.
1957	Adoption de la Convention sur la nationalité des femmes mariées	<ul style="list-style-type: none">▪ Travaux initiés des sur l'égalité dans le droit à la nationalité des femmes mariées.
1962	Adoption de la Convention sur les mariages	<ul style="list-style-type: none">▪ Travail initié sur l'égalité dans le mariage et la dissolution du mariage.▪ Consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des
1967	Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)	<ul style="list-style-type: none">▪ Premier instrument mondial, couvrant tous les domaines et toutes les sphères ;▪ Adoption par l'Assemblée Déclaration.

Conférences sur la femme avant 1995

1975

- 1^{ère} Conférence sur les femmes pour marquer l'année internationale de la femme.
- 133 gouvernements (6 000 représentants des ONG forum parallèle),
- Plan d'action mondial comprenant un ensemble de lignes directrices en faveur de la promotion de la femme jusqu'en 1985.

1980

- 145 États membres. objectif d'évaluer les progrès accomplis vis à vis première conférence
- Domaines de l'emploi, la santé et l'éducation + mesures relatives à l'accès à la propriété et le contrôle de leurs biens et leurs droits en matière d'héritage, de garde d'enfants et de nationalité.

1985

- Evaluation de la décennie des réalisations;
- Mandat : mesures pour surmonter les obstacles entravant la réalisation des objectifs de la Décennie.
- 1 900 délégués provenant de 157 États membres. + Un forum d'ONG s'est tenu en parallèle 12 000 participants.
- Adoption des gouvernements de stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme,
- Mesures concrétisant l'égalité des sexes au niveau national + promotion de la participation des femmes dans les efforts de paix et de développement.

Autres évènements clés liés au sujet avant 1995

1979	<p>Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)</p> <ul style="list-style-type: none">•adoptée 18/12/1979 par l'Assemblée générale des Nations unies.•entrée en vigueur 3/9/1981 après avoir été ratifiée par 20 pays.
1992	<p>Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro</p>
1993	<p>Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne</p>
1994	<p>Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire</p>
1995	<p>Sommet mondial pour le développement social, Copenhague</p>

Articles et domaines CEDAW

Discrimination (article premier)	Femmes rurales (article 14)
Mesures politiques (article 2)	Egalité devant la loi (article 15)
Garantie des droits de l'homme et des libertés fondamentales (article 3)	Mariage et vie de famille (article 16)
Mesures spéciales (article 4)	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (article 17)
Rôles stéréotypés par sexe et préjugés (article 5)	Rapports nationaux (article 18)
Prostitution (article 6)	Règlements intérieurs (article 19)
Vie politique et publique (article 7)	Réunions du Comité (article 20)
Représentation (article 8)	Rapports du Comité (article 21)
Nationalité (article 9)	Rôle des institutions spécialisées (article 22)
Education (article 10)	Influence sur les autres traités (article 23)
Emploi (article 11)	Engagement des Etats parties (article 24)
Santé (article 12)	Administration de la Convention (articles 25-30)
Prestations économiques et sociales (article 13)	

Beijing -1995

un tournant important

4^{ème} conférence mondiale sur la femme

- Organisée à Beijing en 1995,
- Marquant un tournant important dans le programme mondial pour l'égalité des sexes.
- un nombre record de 17 000 participantes et 30 000 activistes/s
- La **Déclaration et le Programme d'action de Beijing**, adopté à l'unanimité par 189 pays,
- Un programme pour l'autonomisation des femmes considéré comme le principal document de politique mondiale en matière d'égalité des sexes.
- Ce plan fixe des objectifs et des actions stratégiques pour la promotion de la femme et la réalisation de l'égalité des sexes, dans **12 domaines de préoccupation.**

Chapitre III: Domaines critiques, point 44, page 23, Nations Unies, A/CONF.177/20.

1. Persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes;
2. Accès inégal à l'éducation, la formation et les disparités et insuffisances dans ce domaine;
3. Accès inégal aux soins de santé, aux services sanitaires : disparités et insuffisances;
4. Violence à l'égard des femmes;
5. Effets des conflits armés et autres sur les femmes;
6. Inégalité face aux structures et politiques économiques, à toutes formes d'activité de production et à l'accès aux ressources;
7. Partage inégal du pouvoir et des responsabilités de décision à tous les niveaux;
8. Insuffisance des mécanismes de promotion de la femme à tous les niveaux;
9. Non-respect des droits fondamentaux des femmes et les carences pour la promotion et la protection de ces droits;
10. Images stéréotypées des femmes et l'inégalité d'accès et de participation à tous les systèmes de communication, en particulier les médias;
11. Disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement;
12. Persistance de la discrimination à l'égard des petites filles et des violations de leurs droits fondamentaux.

Axe	Domaines de préoccupation :
1	Femmes et pauvreté
2	Éducation et formation des femmes
3	Femmes et santé
4	Violence à l'égard des femmes
5	Femmes et conflits armés
6	Femmes et économie
7	Femmes et prise de décisions
8	Mécanismes institutionnels œuvrant à la promotion de la femme
9	Droits fondamentaux de la femme
10	Femmes et médias
11	Femmes et environnement
12	Jeunes filles

Implication sur la planification et la statistique

Les actions suivantes ont été proposées (annexe 1: objectif stratégique H34):

4 Objectif stratégique H3: “Produire et diffuser des données et des informations ventilées par sexe aux fins de planification et d’évaluation”, op. cit. page 106.

La planification et l’évaluation des programmes de développement à promouvoir de façon urgente:

- La recherche et la diffusion d’informations sur les différents domaines d’intérêt relatifs à la problématique hommes-femmes;
- La production et la diffusion de statistiques sensibles aux questions de genre.
- **Recommandations spécifiques en matière de statistique**
 - Revoir l’adéquation des systèmes statistiques nationaux pour couvrir le genre ;
 - Collecter, compiler, analyser et présenter les statistiques ventilées par sexe et par âge de façon à refléter la problématique hommes-femmes dans la société;
 - Publier régulièrement un bulletin statistique sur ces éléments qui soit compréhensible par un large éventail d’utilisateurs non spécialisés;
 - Utiliser les données genre pour la formulation des politiques et la mise en œuvre des programmes et des projets.

Production et diffusion des indicateurs genre pour planification et l'évaluation

1. Amélioration de la collecte de données sur la totalité des apports économiques des femmes et des hommes, notamment par leur participation aux secteurs informels et au travail non rémunéré (dans l'agriculture, en particulier celle de subsistance et pour les productions non marchandes) déjà pris en considération dans le système de comptabilité nationale de l'ONU;
2. Elaboration, dans les instances appropriées, de méthodes d'évaluation quantitative du travail non rémunéré et non quantifié par les comptabilités nationales (garde des personnes dépendantes, préparation de la nourriture, etc.) afin de l'intégrer dans les comptes accessoires ou autres comptes officiels séparés des comptabilités nationales;
3. Elaboration d'une classification internationale des activités pour établir des statistiques budget-temps, et pour prendre en compte les différences entre les femmes et les hommes en matière de travail rémunéré et non-rémunéré, et rassembler des données ventilées par sexe;
4. Amélioration des évaluations qui, à l'heure actuelle, sous-estiment le chômage et le sous-emploi des femmes sur le marché du travail;

Production et diffusion des indicateurs genre pour planification et l'évaluation. suite

5. Amélioration des principes et méthodes de collecte de données concernant l'évaluation de la pauvreté chez les femmes et les hommes, et leur accès aux ressources;
6. Appui aux systèmes statistiques de l'état civil et introduction de l'analyse selon la perspective genre;
7. Production de données sur la morbidité et l'accès aux soins et aux services de santé;
8. Etablissement de meilleures statistiques, ventilées par sexe et par tranche d'âge sur les victimes et les auteurs de toutes les formes de violence contre les femmes;
9. Amélioration des principes et méthodes de collecte de données sur la participation des femmes et des hommes handicapés, y compris leur accès aux ressources.

Après Beijing -1995

Processus d'évaluation

Beijing
+5 (NY)

- 23^{ème} session spéciale de l'Assemblée générale : Intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »,
- Evaluer la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing
- Déclaration politique et nouvelles mesures et initiatives + OMD (Déclaration du Millénaire).

Beijing
+10

- Evaluation du Programme d'action de Beijing +10
- 49^e session de la Commission de la condition de la femme.
- Adoption d'une déclaration pour la mise en œuvre complète et effective
- Essentielle à la réalisation des OMD (Déclaration du Millénaire).

Beijing
+15

- L'évaluation après 15 ans
- 54^e session de la Commission, en 2010.
- Adoption d'une déclaration saluant les progrès accomplis pour l'égalité des sexes
- engagés pour de nouvelles mesures de mise en œuvre complète et accélérée

Beijing
+20

- Evaluation de Beijing + 20.
- Objectifs : éclairer les délibérations, appel du Conseil des NU aux États membres
- à effectuer des examens nationaux détaillés,
- et à encourager les commissions régionales à entreprendre des évaluations;

Déclaration du cadre des ODDs
(25 septembre 2015)
Horizon 2030, 17 objectifs (169 cibles)
pour la population et la planète

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité tout au long de la vie

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

L'égalité des sexes: des OMD vers un cadre ODD transversal et intégré

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et aux filles



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Programmes statistiques Globaux, régionaux et nationaux

Évolution des statistiques de genre

- Historiquement, les conférences, réunions, forums et autres événements politiques et de plaidoyer ont progressivement accordé une importance et une attention croissante aux statistiques sur le genre, spécialement après (Beijing, 1995).
- Le changement d'approche, qui passe des statistiques sur les femmes seules aux statistiques sur les questions d'égalité entre les sexes - à la suite du changement de perspective de la WID vers le GAD.
- L'expérience acquise avec l'examen et la reformulation des programmes et stratégies et a conduit à des réajustements dans les définitions et à la création de nouveaux outils, méthodes et approches analytiques des agences internationaux et régionaux et à les conceptualiser et adapter chacun dans son domaines d'interventions.
- Les pays ont été appelé à suivre ces évolutions et adapter leurs stratégies et systèmes statistiques en conséquence.

Approche de «WID» à «GAD »

	Femmes dans le développement « WID »	genre et développement « GAD » approche comparative
Considère	Femmes marginalisées;	Femmes acteurs de développement,
Focus	Femmes;	Relations de genre;
Problème	Exclusion des femmes du développement;	Inégalités dans la relation de pouvoir (rôles/responsabilités)
Objectif	Assurer plus d'égalité dans le développement	Assurer plus d'équité, durabilité, et plus de participation égale au développement; (des conditions économiques et sociales des femmes et des hommes);
Solution	Intégrer les femmes dans le processus du développement ;	Autonomiser les femmes (empowerment);
Stratégie	Discrimination positive;	Tenant compte des relations/ Interrelations de genre
Considère	Femmes isolement et comme un groupe homogène;	Tous les domaines (économie, social, politique, etc.), groupes/sous groupes, impact macro-économiques, Femmes et hommes.

Statistiques de genre : définition

- Les statistiques de genre est un domaine transversal qui recoupe avec tous les domaines de la mesure statistique : sociale, économique et environnementale.
- Il s'agit de produire des informations qui reflètent la réalité de la vie des femmes et des hommes, des filles et des garçons.
- L'intégration du genre dans les statistiques ne consiste pas simplement à s'assurer que les données sont ventilées par sexe;
- Elle implique également:
 - Examen des méthodes statistiques pour éliminer les sources de préjugés sexistes (par exemple, les questions qui conduisent à une sous-déclaration du rôle des femmes dans la production économique ;
 - Développer de nouvelles méthodes de collecte des données nécessaires pour mesurer les questions pertinentes, telles que la violence sexiste, l'économie informelle et la participation des femmes à la prise de décisions;
 - Sensibiliser les statisticiens concernés aux questions de genre et à l'importance de l'égalité des sexes pour le développement national ;
 - Établir des relations avec les utilisateurs des données de genre afin de mieux comprendre leurs besoins et fournir des données pertinentes et pertinentes ;
 - Analyser des données axées sur le genre (origines, causes, effets et conséquences) des problématiques de genre;
 - Éditer, présenter, répertorier et diffuser des statistiques sur les sexes dans des rapports et des rapports statistiques réguliers, et produire des publications spécialisées sur les statistiques de genre.
- Des normes et méthodes de mesure des préoccupations liées au genre sont désormais nombreuses ; Des manuels internationaux et régionaux ont été élaborés avec des orientations pour promouvoir : cohérence, comparabilité et qualité et pour plus de partage des expériences

Importance de l'approche genre dans la statistique

Caractéristiques de statistiques de genre

Caractéristique	Exemples
(1) Données recueillies et présentées/ventilées par sexe en tant que classification primaire et globale;	Pourcentage de femmes agricultrices et d'agriculteurs possédant tracteurs, charrues mécaniques et /ou équipement de battage.
(2) Les données reflètent les différences et les questions de genre;	Enquête sur la violence contre les femmes. Données sur l'accès des hommes au congé payé de paternité.
(3) Les données sont fondées sur des concepts et définitions reflétant adéquatement la diversité des femmes et des hommes et capturant tous les aspects de leur vie;	Enquête Emploi du temps qui recueille des informations sur les rôles spécifiques des femmes et des hommes dans le travail non rémunéré (qui ne seraient pas couverts par une enquête sur la population active).
(4) Les outils et méthodes de collecte de données tiennent compte des stéréotypes et facteurs sociaux et culturels qui peuvent induire les biais de genre dans les données.	Veiller à ce qu'un recensement agricole recueille aussi des données individuelles, de sorte que le rôle des femmes l'agriculture est reflétée avec exactitude.
(5) Saisissant la réalité intra-ménage ou différence intra-possession/contrôle propriété des actifs, allocation des ressources, prise de décision, etc.	Partages des rôles, tâches , activités, biens : propriété et gestion des ressources au niveau individuel. Qui prend habituellement des décisions spécifiques au sein du ménage.

Besoins des statistiques de genre pourquoi ?

- **Plaidoyer** : sensibiliser, persuader les décideurs politiques et promouvoir les changements.
 - **Aide à la décision** : une base informationnelle intégrée pour éclairer et cibler les politiques et programmes.
 - **Redevabilité** : et reddition des comptes et BSG basée sur les résultats;
 - **Système de monitoring** : suivre et évaluer et/ou redresser les politiques et les mesures.
 - **Etude d'impact** : inspirer et orienter les mesures de changement.
 - Les statistiques un outil d'éclairage et de bonne gouvernance pour le changement, lutte contre les stéréotypes pour une compréhension de la situation réelle des femmes et des hommes dans la société.
1. Une base factuelle pour la recherche et les politiques développement.
 2. Un rôle important dans l'amélioration du système et le processus statistique.

Programmes

« L'intégration systématique du genre dans les systèmes de statistiques nationaux doit être menée d'un bout à l'autre du processus de production des statistiques, de l'élaboration des concepts et des méthodes de collecte des données à la présentation des résultats » (ONU 2006b).

Recommandations:

- Développer les ressources humaines à tous les niveaux dans les bureaux nationaux de statistiques par la formation permanente du personnel en matière de statistiques sensibles à la dimension de genre et l'élargissement de la représentation féminine.
- Introduire explicitement la production de statistiques répertoriées par genre dans le cadre légal des statistiques officielles.
- Soutenir et renforcer les divisions de statistiques répertoriées par sexe.
- Soutenir les efforts en vue d'introduire «la notion de genre» dans le processus de recensement, en enseignant au personnel qui en a la charge divers moyens de rechercher des informations sensibles à la dimension de genre et de s'assurer que ces informations sont documentées.
- Rechercher des moyens de diffuser des statistiques répertoriées par genre de façon accessible, par le biais de programmes radiophoniques ou de Cd-rom, par exemple.
- Encourager le dialogue entre les agences de statistiques et les parties concernées, notamment les groupes de femmes, ce qui peut permettre à ces derniers et aux défenseurs de l'égalité des genres de comprendre, d'accéder et d'utiliser plus efficacement aux statistiques répertoriées par genre, et aider les statisticiens à comprendre les points de vues et les préoccupations des défenseurs de l'égalité des genres.

Programmes statistiques

Globaux, régionaux

- Les programmes régionaux des agences régionales (ECE, ECA, ESCAP, ESCWA, ECLAC etc.)
- Adhésion aux programme global, avec contextualisation aux spécificités et besoins régionaux;
- Appui aux pays de leur région .
- Les agences : chef de file de son domaine, chacun a un programme relatif à son champs d'action;
- (FAO, ILO, IPU, ITU, OECD, UNSD, UNDP, UNEP, UNESCO-UIS, UN Women, UNFPA, UNHCR, UNICEF, UNODC, WHO, World Bank, autres.
- Site : programmes et objectifs de chacun.

Programmes statistiques Globaux, régionaux



The screenshot shows the homepage of the UN Gender Statistics website. The header includes the UN logo and the text 'GENDER STATISTICS'. Below the header, there are several sections: 'ABOUT THE GLOBAL GENDER STATISTICS PROGRAMME', 'HANDBOOKS AND PUBLICATIONS', 'CAPACITY DEVELOPMENT', and 'DATA'. The 'ABOUT' section describes the programme's mandate and implementation. The 'HANDBOOKS AND PUBLICATIONS' section lists various resources, including a handbook on integrating a gender perspective into statistics and guidelines on producing statistics on violence against women. The 'CAPACITY DEVELOPMENT' section mentions the Global Forum on Gender Statistics and various workshops and meetings. The 'DATA' section lists the Minimum Set of Gender Indicators, Time Use Statistics, and Statistics on Violence Against Women. There is also a 'NEW' banner for 'Selected Indicators on the Situation of Women 1985' and a 'Global Forum on Gender Statistics' event for 2016.

- Mandaté par la commission statistiques des NU (avec un IAEG)
- Renforcement des capacités des pays collecter, diffuser et utiliser des statistiques fiables Indicateurs pour évaluer La situation relative des femmes et des hommes Domaines pertinents relatifs à la question genre
- Coordination internationale (synergies, workshops, forum mondial, etc.)
- Méthodes, manuels, guides, nomenclatures, (exp: violence, ICATUS, etc)
- Plates formes: TUS, VAW MINMUM-SET (adopté par STATCOM 2013) etc;
- Projet EDGE : objectif, partenaires, etc.
- Rapports sur la situation de la femmes (le dernier en 2015) etc.

<http://unstats.un.org/unsd/gender/default.html>

Sur le plan régional

CEA

- Programme
- Rapports/ compendiums;
- Guides et manuels;
- Indice africain égalité d'égalité
- Workshops;
- Guides et appui (TUS, VAW);
- BD/indicateurs/O DDs.
- Etc.

OIC/SESRIC

- BD/indicateurs/O DDs;
- Rapports/ compendiums;
- Réseau d'experts;
- Formation/workshops;
- Synergies;
- Contextualisation pays islamiques;
- Etc.

ESCWA

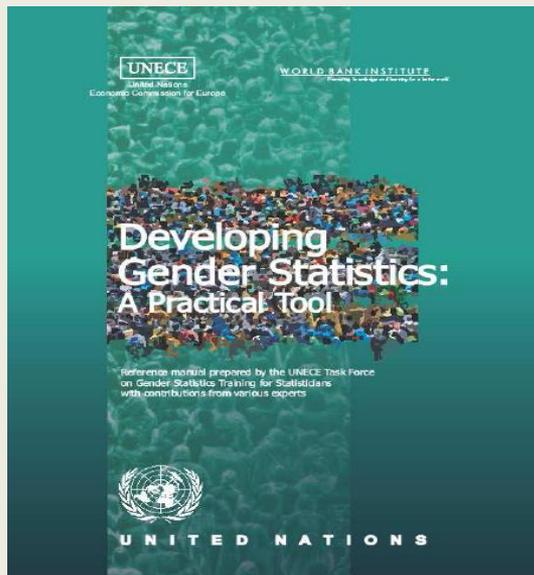
- Catalogue/lexique;
- Cadres arabes;
- METADATA.
- Guides (cadre, plan, etc.);
- E-learning;
- SDGs
- Capacités analytiques (TUS, RGPH, etc.);
- IAEG (meetings & échanges);
- Etc.

OFA-LA

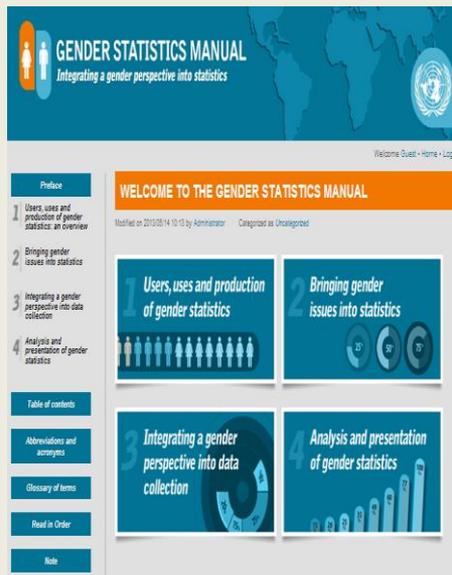
- Programme;
- Rapports/ rapports thématiques;
- Workshops/réunions;
- Guides et manuels ;
- Guide (CEDAW/Indicateurs suivi situation femme arabe, etc.
- BD/indicateurs/O DDs.
- Etc.

Exemple d'outils, guides et manuels

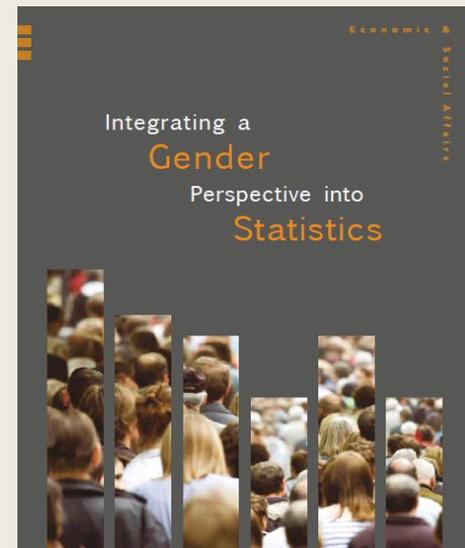
Exemple de manuels pour intégrer l'approche genre dans la statistique



UN-ECE 2010

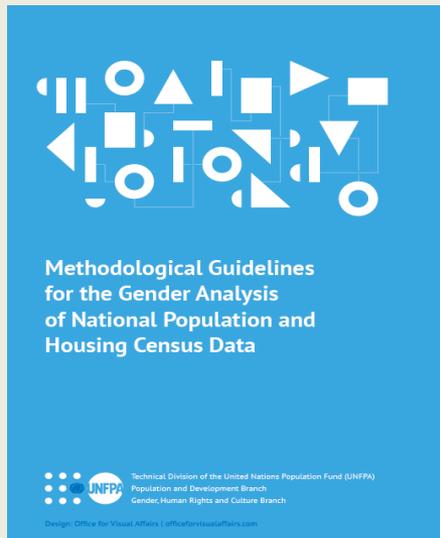


UNSTAT-2013



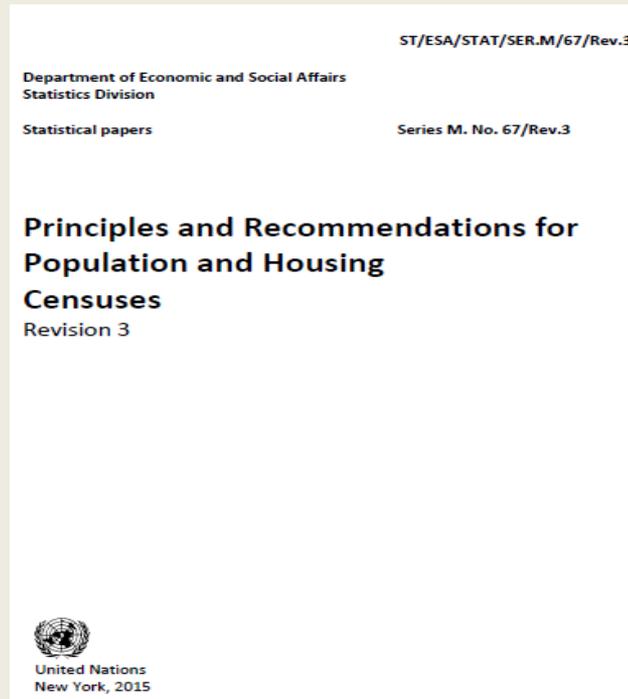
(UNECA) 2016

Exemple de manuels par sources/domaines



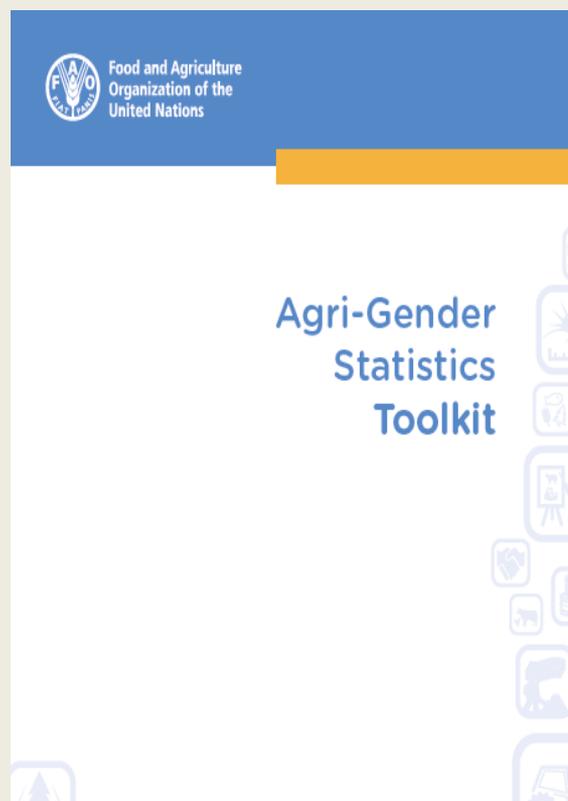
FNUAP 2014

- Revoir/approfondir des concepts (chef de ménage, activité, etc.)
- Reformuler des questions
- Revoir certaines modalités;
- Compilation des indicateurs,



UNSTAT- 2015

Recensement et enquêtes agricoles



FAO 2016

compilation de questions ou de composantes de questionnaire et de tableaux tenant compte des disparités entre les sexes

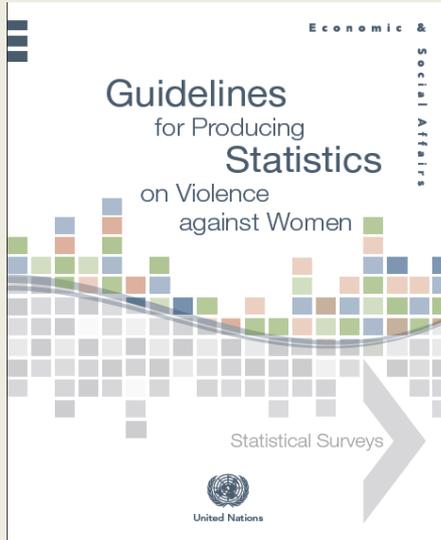
- neuf éléments relatifs au secteur agricole : populations et ménages, agricoles, accès aux ressources productives, production
- et productivité, destination des produits
- agricoles, travail et budget-temps, revenu et dépenses, appartenance à des organisations agricoles et à des associations d'exploitants agricoles,
- sécurité alimentaire et indicateurs de pauvreté.

d'analyse

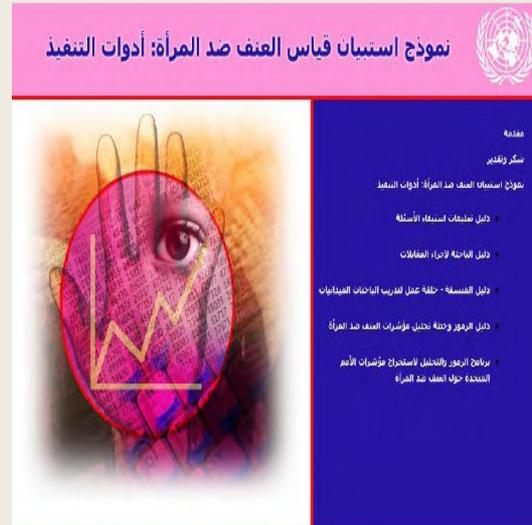
Gender-Disaggregated Data

- *for Agriculture and Rural Development: Guide*
- *for Facilitators >>*

Enquêtes spécifiques genre



UNSD 2014



UNSCWA 2012

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ
MODULE VIOLENCE DOMESTIQUE
QUESTIONNAIRE STANDARD FEMME

(NOM DU PAYS)
(NOM DE L'ORGANISATION)

IDENTIFICATION (1)

NOM DE LA LOCALITÉ _____

NOM DU CHEF DE MÉNAGE _____

NUMÉRO DE GRAP _____

NUMÉRO DE MÉNAGE _____

NOM ET NUMÉRO DE LIGNE DE LA FEMME _____

VÉRIFIEZ LA PAGE DE COUVERTURE DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE :
MÉNAGE SÉLECTIONNÉ POUR LE MODULE VD? (1=OUI, 2=NON) _____

VÉRIFIEZ LE QUESTIONNAIRE MÉNAGE DV#01 : FEMME SÉLECTIONNÉE POUR LE MODULE VD? (1=OUI, 2=NON) _____

VISITES D'ENQUÊTRICES

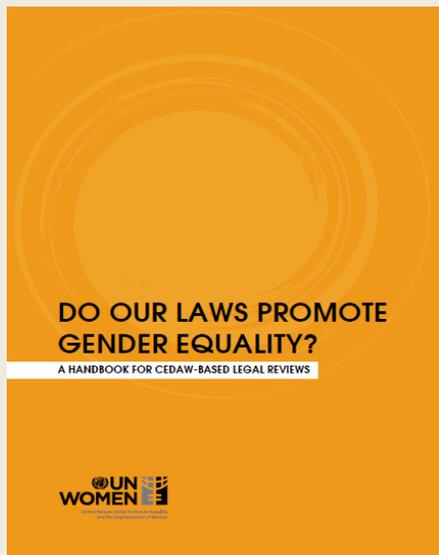
	1	2	3	VISITE FINALE
DATE				JOUR MOIS ANNÉE No ENQUÊTE
NOM DE L'ENQUÊTRICE				RÉSULTAT*
PROCHAINE DATE VISITE				NUMBRE TOTAL DE VISITES
HEURE				

*CODES RÉSULTAT : 1 COMPLÈTE 4 REFUSE 5 PARTIELLEMENT COMPLÈTE 7 AUTRE
2 PAS À LA MAISON 3 DIFFÈRE 6 INCOMPAGNE

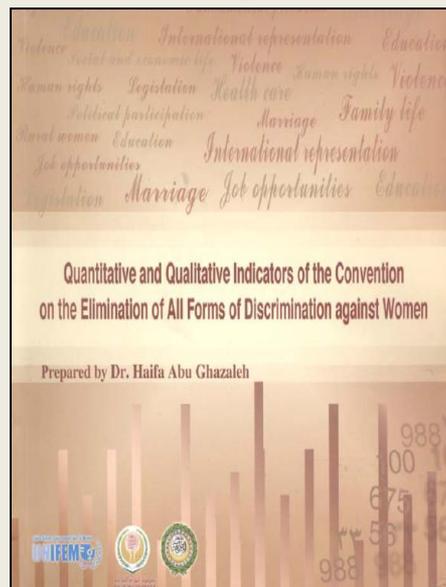
Modules violence de l'OMS-DHS 2015

Manuels utiles pour Indicateurs

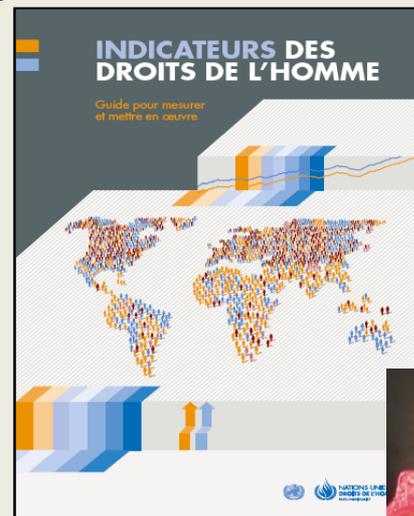
CEDAW



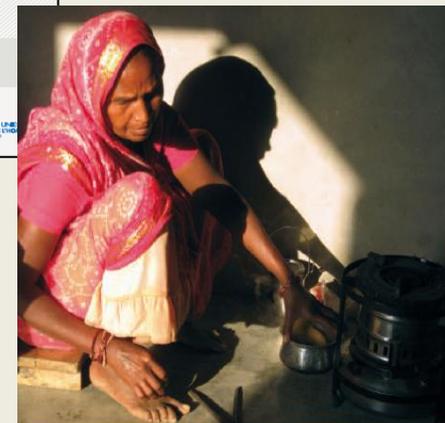
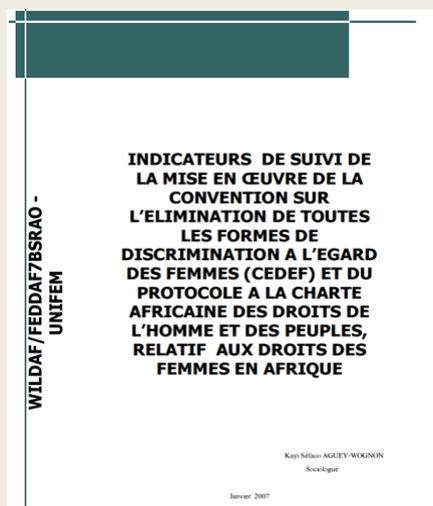
UN-WOMEN -2013



AWO-2009



HCDH -2012



CEDAW – Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women
A tool for gender-sensitive agriculture and rural development policy and programme formulation
Guidelines for Ministries of Agriculture and FAO

FAO -2013

Expérience Marocaine

La dimension genre au Maroc

- L'évolution de la promotion de l'intégration de la dimension genre peut être illustrée à travers un examen à différents niveaux ;
- Discours et orientations des plus **hautes autorités** du pays ;
- Constitution et spécialement **l'article 19** instituant le principe de l'égalité hommes femmes ;
- CEDAW : ratification(1993), levée des réserves(2011) et ratification Protocol facultatif (2015);
- **Instances constitutionnelles consultatives** chargées de la veille et le suivi (CESE, CNDH, HACA (media) etc.)
- Cadre Normatif, institutionnel, stratégies, programmation et planification sectorielle ;
- **Budgétisation sensible au genre depuis 2002** (+ un centre d'excellence (CE-BSG)) + plate forme et siteweb, kits et guides + rapports annuels sur budget genre : GSG;
 - ✓ **Nouvelle loi organique des finances** (approche genre et approche droits humains sur les résultats) ;
 - ✓ Allocations budgétaires au service de l'efficacité et de l'efficience de l'action publique et surtout pour le renforcement de la redevabilité au regard des engagements pris en matière de promotion de l'égalité de genre.
- Des réformes de **l'arsenal juridique** (code travail, code de la famille, code de la nationale, code pénale, loi sur la violence domestique, loi travail domestique, etc.)
- Création de nouveaux organes : **Autorité pour la Parité et la Lutte** contre toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes, observatoire national de la violence à l'égard des femmes, observatoire de l'image de la femme dans les médias, etc. ;

Plan pour l'égalité



Femme



> Plan Gouvernemental pour l'Egalité

> Lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des Femmes

> Autonomisation politique des femmes

> Autonomisation économique des femmes

> Amélioration de l'Image de la Femme dans les Médias

Lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des Femmes

Le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social accorde un intérêt particulier à la lutte contre la violence à l'égard des femmes e

[en savoir plus >](#)

المرصد الوطني للعنف ضد النساء

يعد المرصد الوطني للعنف ضد النساء آلية وطنية ثلاثية التركيب. تجمع شركاء مؤسساتيين وجمعويين وباحثين يمثلون مراكز الدراسات والبحث بالجامعات

[اقرأ المزيد <](#)

Programme Tamkine

Le programme multisectoriel de lutte contre les violences fondées sur le genre par l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc "Tamkine" est coordonné par le Min



Plan Gouvernemental pour l'Egalité

Le Plan Gouvernemental pour l'Egalité (PGE) 2012-2016 «ICRAM» constitue un cadre de convergence des différentes initiatives visant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'i

[en savoir plus >](#)



العمل على تحقيق الإنصاف
والمساواة والعدالة الاجتماعية

Quelque chiffres clés

- Le taux d'analphabétisme des femmes rurales (plus de la moitié) se traduit par un décalage temporel de **30 ans par** rapport au niveau national.
- La faible intégration des femmes aux circuits économiques est révélée par la nature de leur travail caractérisé par le travail domestique et le travail non rémunéré.
- La quasi-totalité du travail **domestique** est réalisé par les **femmes (92%)** alors que leur part dans le volume global du travail **professionnel** ne représente que près de **21%**.
- Outre la faible participation des femmes au marché du travail, elles sont plus exposées au **chômage** que les hommes, (**2,6 fois pour les diplômés de facultés**)
- Salariat féminin désavantagé : **l'écart salarial** de genre est **26,2%** en moyenne;
- La femme a **7,1 fois** moins de chances qu'un homme d'occuper une position sociale supérieure à celle de son père (mobilité intergénérationnelle).
- **62,8%** des femmes sont victimes de la **violence**, la situation des femmes est particulièrement précaire (**15,2%** physique et **8,7%** sexuelle).

Pour plus d'information consulter : <http://www.hcp.ma/downloads/>

Différents outputs du HCP

- Trois évaluations de l'intégration de l'approche genre dans la statistique (2003 (enquête), 2012(questionnaire UNSD), actuellement dans le cadre de la contextualisation des ODDs);
- Une programmation statistique à même de répondre aux besoins des différents utilisateurs.



Différents outputs du HCP



Une panoplie d'enquêtes, de publications et de rapports sur le genre; (Base de données, du RGPH, etc.), cependant des lacunes restent encore à combler en matière de production, de diffusion, etc.)

Quelques concepts et définitions clés

Approche genre

- L'approche genre suppose de considérer les différentes opportunités offertes aux hommes et aux femmes, les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux.
- Il s'agit de composantes fondamentales qui influent sur le processus de développement de la société et sur l'aboutissement des politiques, des programmes et des projets des organismes internationaux et nationaux.
- Le genre est intimement lié à tous les aspects de la vie économique et sociale, quotidienne et privée des individus et à ceux de la société qui a assigné à chacun (hommes et femmes) des rôles spécifiques.

Le genre

- Une construction sociale;
- des différences et relations entre les femmes et les hommes.
- façonnée à travers l'histoire des relations sociales.
- l'identité sociale du genre dépend de facteurs idéologiques, historiques, culturels, religieux, ethniques et économiques.
- Facteurs pouvant être modifiés par des influences politiques, économiques ou culturelles.

Genre vs sexe

- Même si les deux termes sont liés aux différences entre les hommes et les femmes;
- Les notions de “sexe” et de “genre” ont des connotations distinctes.
- Le “sexe” : lié aux différences déterminées **biologiquement**
 - ✓ Permanentes et immuables;
 - ✓ Communes à toutes les cultures et sociétés;
- Le “genre” : lié aux différences construites **socialement**
 - ✓ Socialement édifiées et culturellement inculquées;
 - ✓ Forgées tout au long de l’histoire des relations sociales;
 - ✓ Peuvent changer dans le temps et selon les cultures;

Genre vs sexe

- Les relations de genre sont alors définies comme les mécanismes, particuliers à chaque culture, qui déterminent les fonctions et les responsabilités assignées aux uns et aux autres.
- Par effet, elles déterminent l'accès aux ressources matérielles (terre, crédit, formation, etc.) et immatérielles telles que le pouvoir.
- Les implications dans la vie quotidienne sont multiples: répartition du travail domestique et extra-domestique et des responsabilités familiales, niveau d'éducation et opportunités de promotion professionnelle, insertion dans les instances du pouvoir et capacité de négociation et de décision, etc.

Égalité, équité et parité

- "L'égalité de genre" est le fait de fournir aux femmes et aux hommes les mêmes droits, opportunités/chances, ressources dans tous les domaines;
 - Si l'égalité existe de façon formelle dans le principe, elle est loin d'être acquise dans les faits. L'égalité de jure (de droits) ne mène pas automatiquement à une égalité de facto (de fait), d'où la nécessité de mettre en œuvre des démarches d'équité
- "L'équité de genre" est le fait d'avoir un traitement différencié entre femmes et hommes pour corriger des inégalités de départ et atteindre "l'égalité".
 - La notion d'équité doit toujours être replacée dans le cadre plus global du principe d'égalité, pour éviter le risque d'une conception de justice "naturelle" où on définirait ce à quoi chaque personne ou groupe social aurait droit, selon ses besoins, sa situation, voire ses "mérites", etc.
 - En visant l'amélioration de situations concrètes, la démarche d'équité ne remet pas forcément en cause les fondements d'un système inégalitaire (par exemple le système patriarcal).

Égalité, équité et parité

Parité

- La parité signifie que chaque sexe est représenté à égalité.
- Un instrument au service de l'égalité. Exemple : un objectif de parité des hommes et des femmes en politique .
- La parité est souvent une condition nécessaire de l'égalité, mais non suffisante.
 - Ainsi, une assemblée peut être *paritaire*, mais si les hommes occupent toutes les fonctions de décision et les femmes celles d'exécution, elle ne sera pas *égalitaire*.
 - C'est le cas dans beaucoup de gouvernements ou de parlement où les femmes restent cantonnées à des délégations ou des commissions traditionnellement affectées à leur "genre" : famille, enfances, affaires sociales, etc.

Quelques références

Lien UNSD : programme et outils

<http://unstats.un.org/unsd/gender/default.html>

Manuel sur les enquêtes violences (UNSD-2014)

<http://unstats.un.org/unsd/demographic/standmeth/handbooks/default.htm>

Manuel analyse des données de recensement (FNUAP-2014)

<http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/141006-UNFPA-GenderManual2014-02-SCREEN.pdf>

Manuel et site sur intégration de l'approche genre dans la statistique

<http://unstats.un.org/unsd/genderstatmanual/>

Site de l'UNSD sur les statistiques de genre

<http://unstats.un.org/unsd/gender/default.html>

Exercices- Etudes de cas